

REUNION DU COMITE SYNDICAL

20 septembre 2014

Quorum : 289

- + Membres du Comité : 576**
- + Membres présents : 374**
- + Présence lors des 2 premières réunions**
 - + 26 avril : 443**
 - + 13 mai : 272**

**Observations sur les délibérations
rédigées en application des
décisions prises par le Comité et le
Bureau et présentées dans le recueil
annexé au rapport de présentation
de la réunion de ce jour**



La nouvelle organisation du service technique du SIED 70

- + Pour optimiser l'organisation interne du SIED 70, la réalisation des plans a été attribuée aux techniciens depuis le 1^{er} juillet.
- + Suppression du poste de dessinateur.
- + Création d'un poste de technicien.
- + Redécoupage géographique des secteurs d'intervention : 6 au lieu de 5.



La nouvelle organisation du service technique du SIED 70

- + Une information par courrier électronique à été transmise à l'ensemble des mails connus des communes et des délégués
- + Elle contenait un lien vers l'article suivant qui lui-même permettait d'accéder vers le nouvel organigramme des services et le découpage géographique des secteurs tels que présentés ci-après :

AGENDA

Réunion du Bureau syndical
mardi 09 septembre 2014
à partir de 18H30 au siège
du SIED 70

Assemblée générale
samedi 20 septembre 2014
à partir de 9H00 à
l'amphithéâtre d'Espace 70 -
route de Saint-Loup à
VESOUL

INFOS

..... Organisation des services du SIED 70

01/09/2014 - Organisation des services du SIED 70

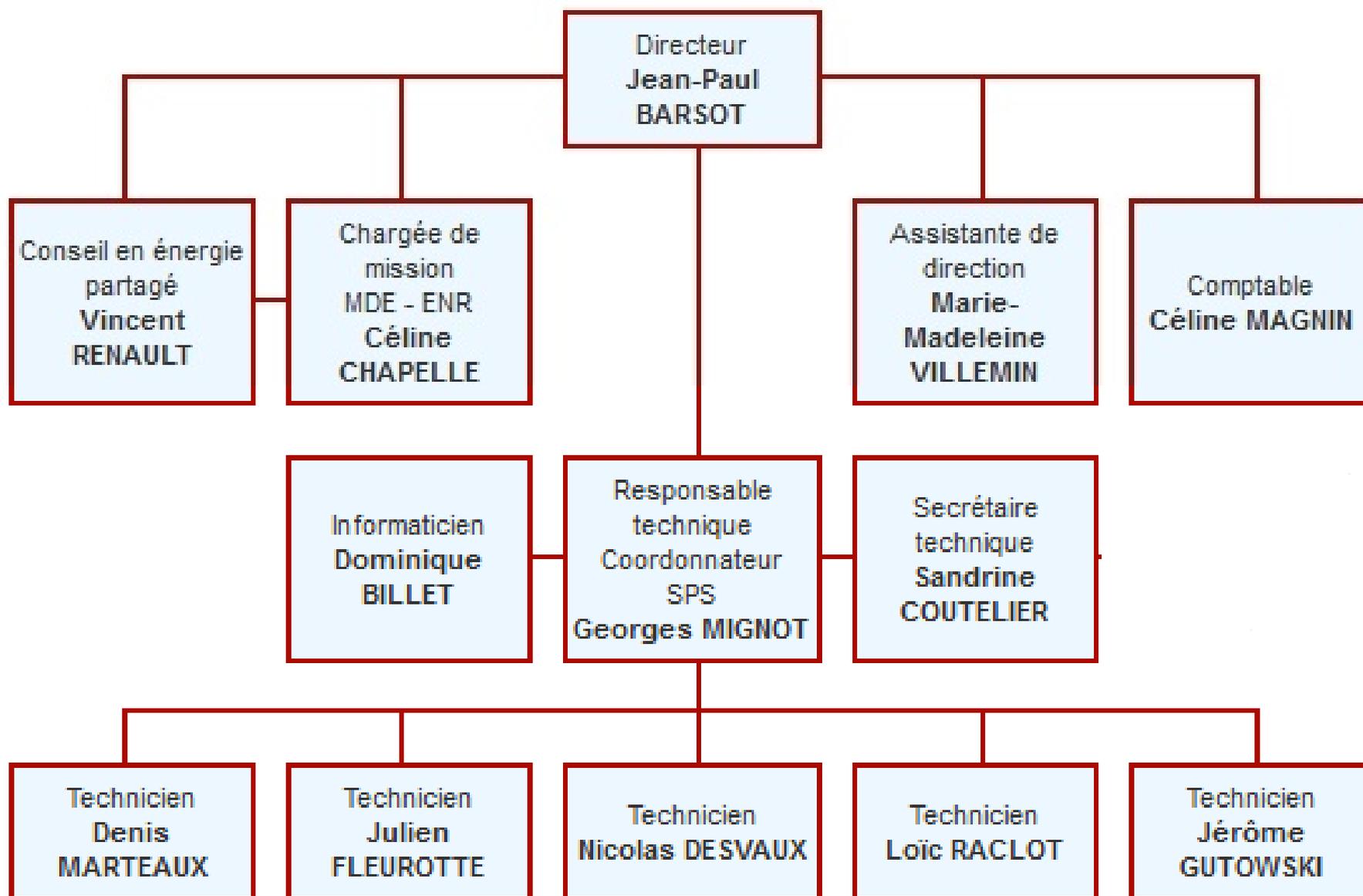
Depuis le 1er juillet dernier, l'organisation des services du SIED 70 a été aménagée.

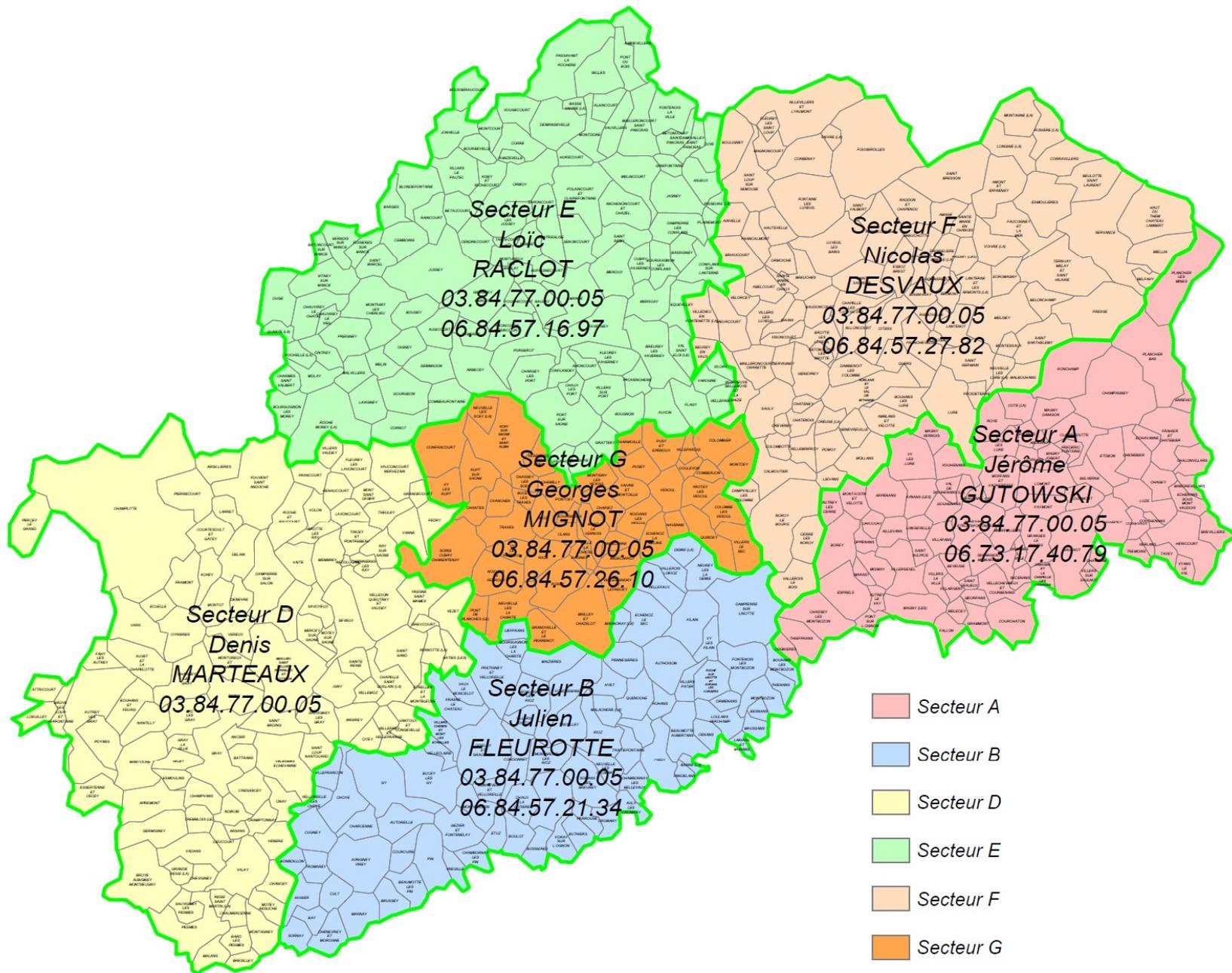
- D'une part, le syndicat a créé un poste de responsable du service technique et de coordonnateur SPS (sécurité et protection de la santé) pour les chantiers où la réglementation impose cette coordination.
- D'autre part, tous les techniciens maîtrisant le logiciel de dessin, à la demande des services, le Bureau syndical a jugé préférable de remplacer par un poste de technicien, le poste de dessinateur laissé vacant depuis novembre 2013 par le départ d'un technicien et le remplacement de celui-ci par le dessinateur en poste à cette date. C'est pourquoi un nouveau technicien, recruté en mars dernier, est en charge des travaux du secteur D depuis le 1er septembre 2014.

L'organigramme et la répartition des nouveaux secteurs sont disponibles sur ["la rubrique Equipe"](#), le nom des communes apparaissant en zoomant sur la carte.

[Retour aux actualités](#)

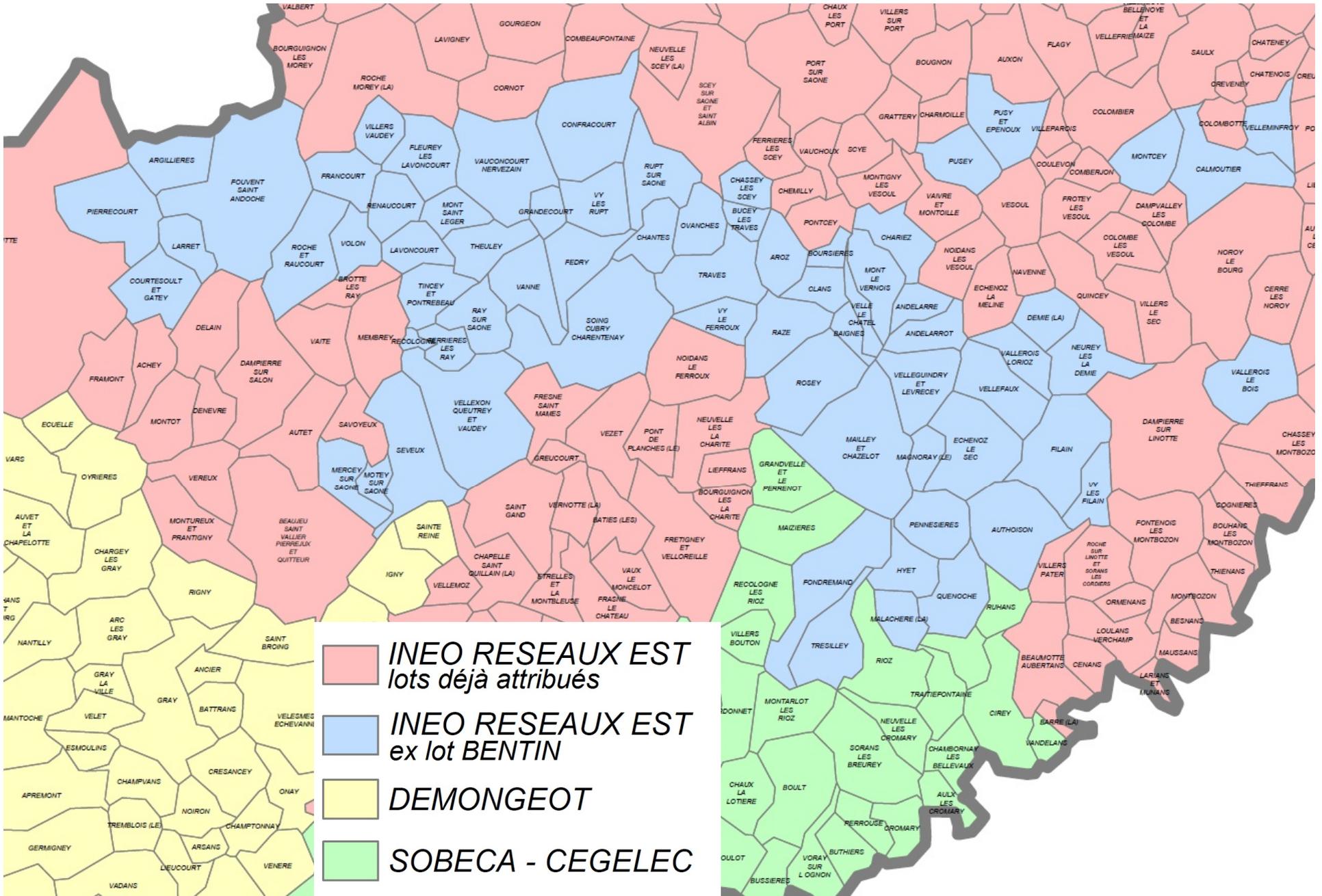
..... L'équipe





Informations générales : entreprise BENTIN

- ✚ Titulaire de marchés de travaux depuis début 2013, l'entreprise BENTIN a demandé le 21 juillet dernier la résiliation de son marché
- ✚ Cette décision a été acceptée aux frais et risques de cette entreprise le 25 juillet
- ✚ Les entreprises de l'accord-cadre ont été consultées et l'entreprise INEO Réseaux Est a été retenue avec une offre supérieure de 0,6% à celle de l'entreprise BENTIN



Délégations aux Vice-présidents

Or- dre	Nom	Délégation	Indem- nité
1	Gilles MARTINET	aux Concessions	7,5%
2	Robert BOURQUIN	à l' Energie-Bois	7,5%
3	Raymond BILQUEZ	aux Travaux sur les réseaux	15%
4	Jean-Marc JAVAUX	aux Communications électroniques et l'Internet haut-débit	6%
5	Pascal GAVAZZI	aux Economies d'énergie et la Performance énergétique	6%
6	Jean-Luc QUIVOGNE	à la Solidarité, la Coopération et la Mutualisation	6%

-
- ✚ Elle examine les rapports des délégués
 - ✚ Elle est consultée pour tout projet de délégation de service public, création d'une régie dotée de l'autonomie financière
 - ✚ Elle est présidée par le président de la collectivité
 - ✚ Elle comprend des membres du Comité et des représentants d'associations locales

Désignation des membres de la CCSP

- ✚ le vice-président Jean-Luc QUIVOGNE au titre de sa délégation
- ✚ d'autres membres volontaires du Bureau et du Comité (une dizaine)
- ✚ de représentants désignés par les associations suivantes : AMF, AMR, COFOR, UDAF, Franche-Comté Consommateurs, Haute-Saône Nature Environnement, GAÏA Energies et ADERA

Autres commissions

- ✚ **Proposition de créer 6 commissions**
- ✚ **Une commission pour chacune des délégations transférées aux vice-présidents**
- ✚ **Désignation pour chaque commission d'une quinzaine de délégués intéressés par l'objet de ces commissions**

Désignation des membres des 6 commissions

Président	Commission
Gilles MARTINET	Concessions
Robert BOURQUIN	Energie-Bois
Raymond BILQUEZ	Travaux sur les réseaux
Jean-Marc JAVAUX	Communications électroniques et Internet haut-débit
Pascal GAVAZZI	Economies d'énergie et Performance énergétique
Jean-Luc QUIVOGNE	Solidarité, Coopération et Mutualisation

Les réalisations budgétaires au 1^{er} septembre 2014

- ✚ Les tableaux des pages 8 et suivantes du rapport transmis aux membres du Comité présentent la situation des comptes au 1^{er} septembre
- ✚ Les crédits ouverts aux budgets primitifs pourront tous être respectés, sauf pour ce qui concerne les travaux de génie civil de communications électroniques

Le budget principal supplémentaire 2014

- ✚ Le budget supplémentaire prévoit donc en dépenses et en recettes d'investissement un complément de 214 500 € correspondant aux travaux de génie civil de télécommunications
- ✚ Le SIED 70 ne participant pas au financement de ces travaux, les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent sans diminution de l'excédent budgétaire.

Le budget principal supplémentaire 2014

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Compte	Intitulé	BS 2014
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	14 500 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	14 500 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Compte	Intitulé	BS 2014
042	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	14 500 €
722	<i>Immobilisations corporelles</i>	14 500 €
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	14 500 €

Le budget principal supplémentaire 2014

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Compte	Intitulé	BS 2014
040	Opérations d'ordre entre sections	14 500 €
4581-3000	Programme génie civil de télécommunications	14 500 €
204	Subventions d'équipement versées	14 500 €
2041482	Subventions aux autres communes	14 500 €
4581	Investissement sous mandat	185 500 €
4581-3000	Programme génie civil de télécommunications	185 500 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	214 500 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Compte	Intitulé	BS 2014
4582	Investissements sous mandat	200 000 €
4582-3000	Programme génie civil de télécommunications	200 000 €
021	Virement de la section de fonctionnement	14 500 €
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	214 500 €

TCFE : demande de la commune de RIOZ

- ✚ La commune de RIOZ compte 2025 habitants au 1/1/14
- ✚ Elle est composée du bourg, desservi par ERDF et du hameau des Fontenis desservi par SICAE Est
- ✚ En application des nouvelles règles, au 1/1/15 les Fontenis perdrait le régime rural et le SIED 70 la TCFE.
- ✚ Par délibération du 3/7/14, la commune demande à conserver le régime rural d'électrification et le maintien du régime de financement du SIED 70 pour les travaux.
- ✚ En contrepartie, elle accepte que la TCFE soit toujours perçue par le SIED 70 sur l'ensemble de son territoire.
- ✚ Il est proposé au Comité d'accepter cette demande

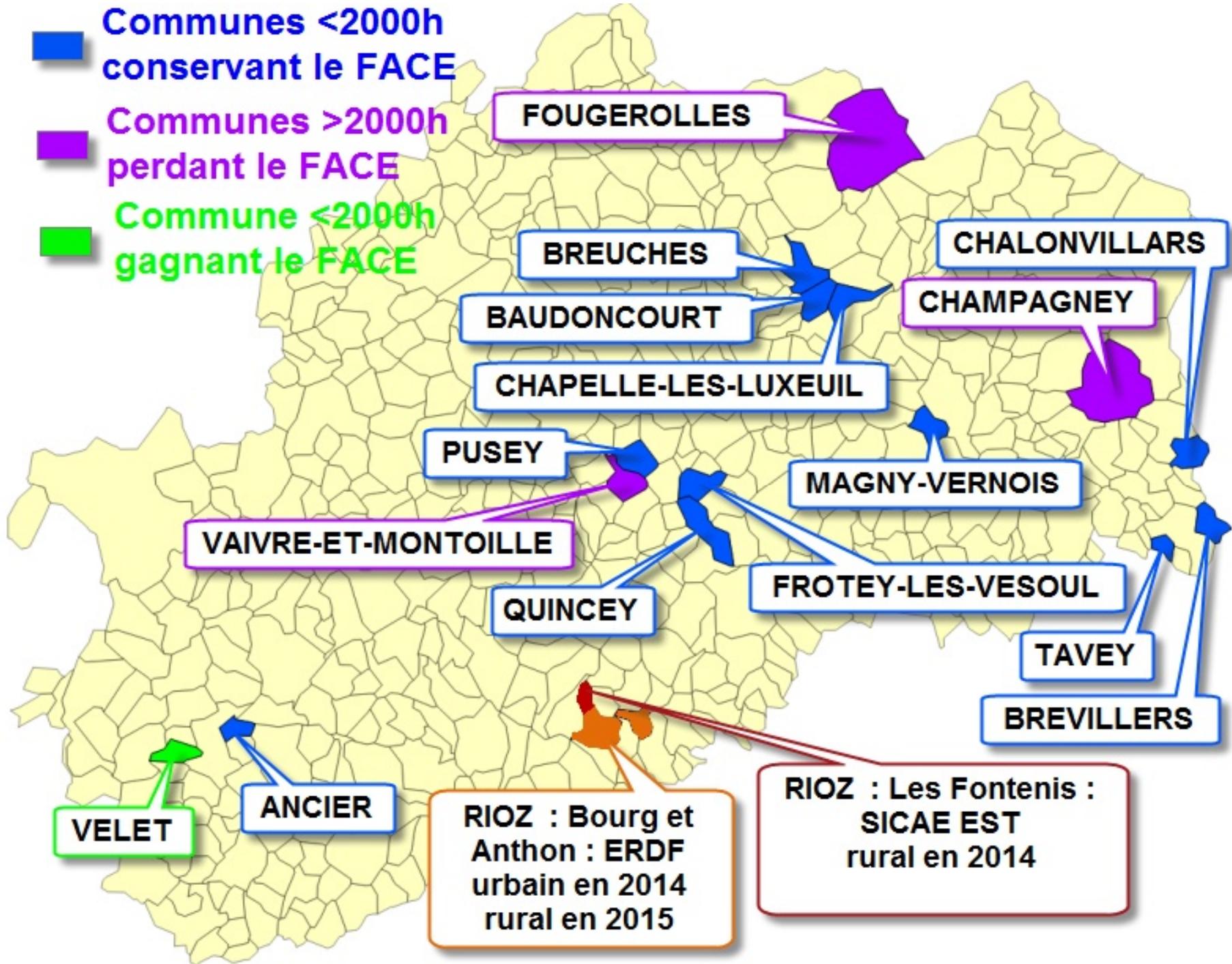
Le périmètre 2015 du FACÉ

- ✚ ERDF et SICAE Est ont émis un avis favorable sur le projet d'arrêté que le préfet leur avait transmis sur la base des demandes de dérogations du SIED 70
- ✚ Par arrêté n°2014262-0002 du 19 septembre dernier , Monsieur le préfet a validé la demande du SIED 70
- ✚ Par rapport à la situation actuelle, d'une part, Champagney, Fougerolles et Vaivre-et-Montoille ne bénéficieront plus du FACÉ et, d'autre part, Rioz et Velet en bénéficieront à partir du 1^{er} janvier 2015
- ✚ La répartition de la maîtrise d'ouvrage entre le SIED 70 et ERDF des renforcements et des extensions individuelles sera adaptée à cette nouvelle situation avant la fin de l'année

■ Communes <2000h
conservant le FACE

■ Communes >2000h
perdant le FACE

■ Commune <2000h
gagnant le FACE



- + 1 : les participations aux travaux :
FACÉ, concessionnaire (PCT et A8) et
demandeurs**
- + 2 : les redevances de concession**
- + 3 : la TCFE**
- + 4 : les frais de maîtrise d'œuvre et
d'ouvrage**
- + 5 : la TVA récupérée**

- + 1 : les travaux d'électrification, d'éclairage public et de génie civil de communications électroniques**
- + 2 : les charges à caractères générales**
- + 3 : les salaires et indemnités**
- + 4 : les immobilisations corporelles**
- + 5 : les participations du SIED 70 aux travaux EP réalisés par les communes**
- + 6 : les frais divers**

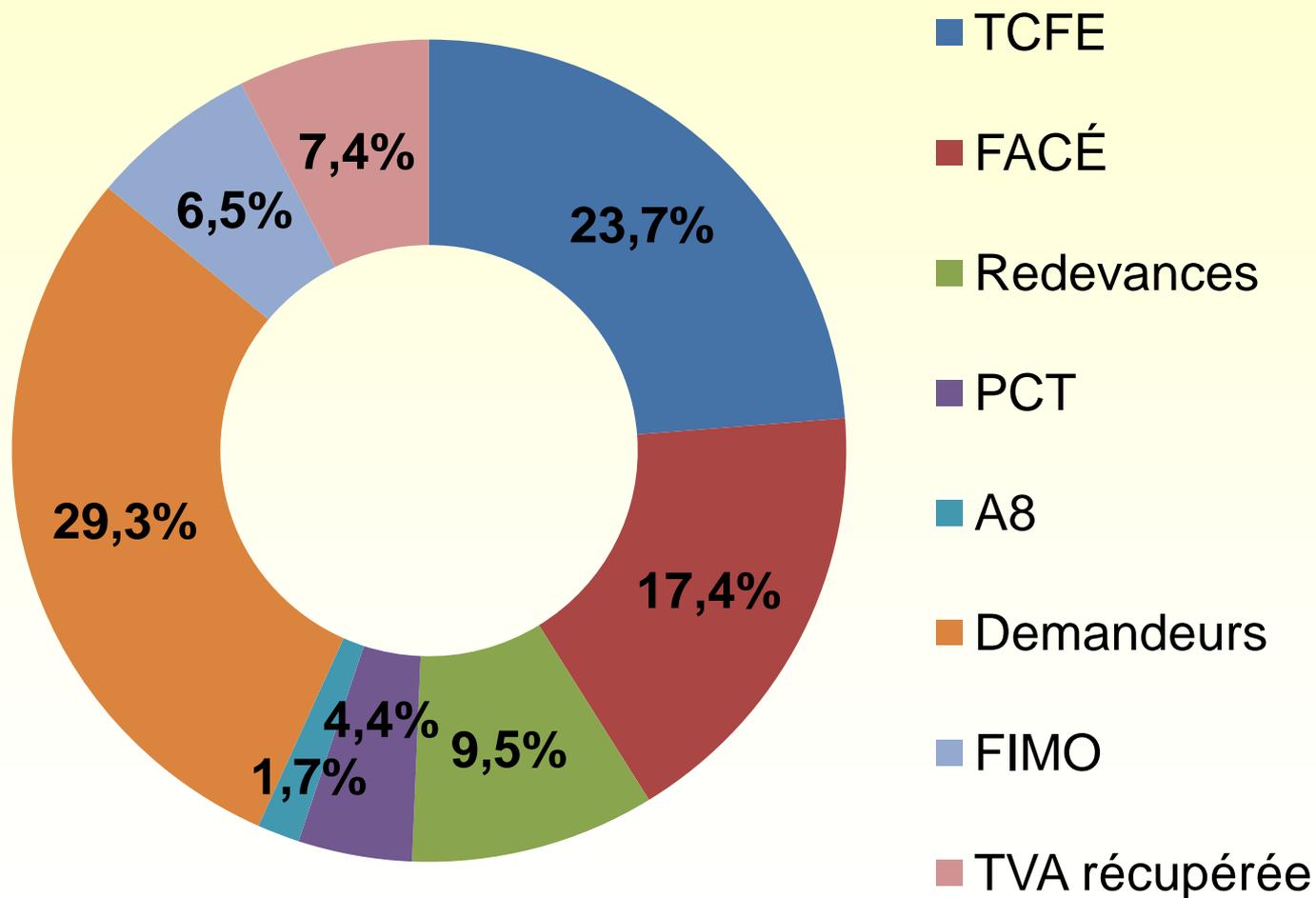
Les orientations du budget 2015

Recettes		
TCFE	3 450 000 €	
FACÉ	2 530 000 €	
Conces- sionnaires	Redevances	1 380 000 €
	PCT	640 000 €
	A8	240 000 €
Participation demandeurs	4 260 000 €	
FIMO	950 000 €	
TVA récupérée	1 080 000 €	
Total	14 530 000 €	

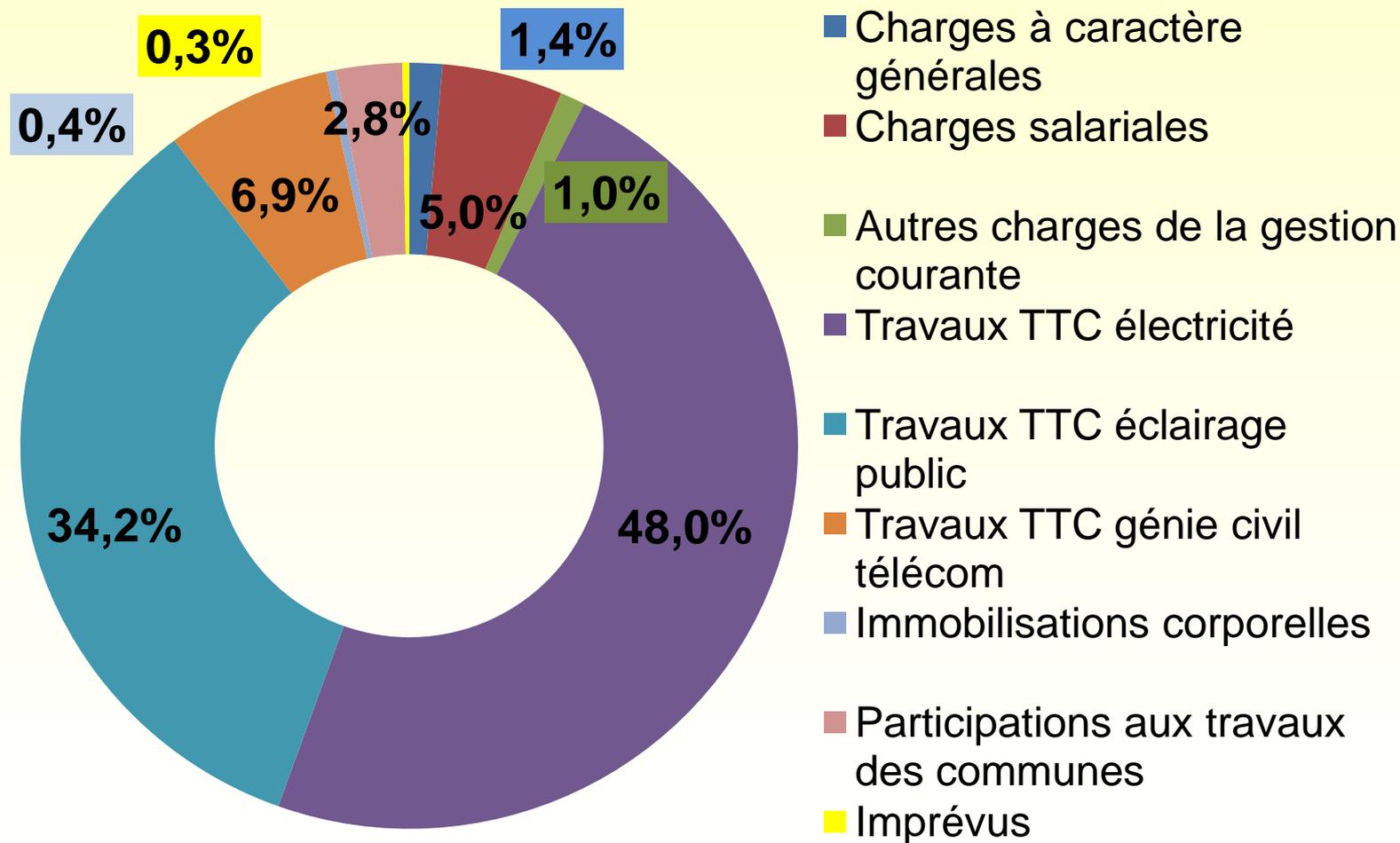
Dépenses	
Charges à caractère générales	200 000 €
Charges salariales	730 000 €
Autres charges de la gestion courante	150 000 €
Travaux TTC électricité	6 980 000 €
Travaux TTC éclairage public	4 970 000 €
Travaux TTC génie civil télécom	1 000 000 €
Immobilisations corporelles	60 000 €
Participations aux travaux des communes	400 000 €
Imprévus	40 000 €
Total	14 530 000 €

Projet d'enveloppe des travaux 2015

PRO-GRAM-MES	TRAVAUX	Montant global TTC des travaux	Montant global HTVA des travaux du programme	Montant HT des travaux facturés aux entreprises	Montant des travaux en régie	Montant minimum HT des travaux subventionnables par le	Ventilation des ressources				Participation du SIED 70
							TVA récupérée	FACÉ = 2014	Conces-sionnaires	Demandeurs de travaux	
TRAVAUX SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE											
FACE	tranche A/B : renforcement	2 247 000 €	1 900 000 €	1 735 200 €	164 800 €	1 803 750 €	347 000 €	1 443 000 €	0 €	0 €	457 000 €
	tranche A/B : extension	556 000 €	470 000 €	429 200 €	40 800 €	461 250 €	86 000 €	369 000 €	0 €	0 €	101 000 €
	tranches S : sécu-risation fils BT nus	331 000 €	280 000 €	255 700 €	24 300 €	268 750 €	51 000 €	215 000 €	0 €	0 €	65 000 €
	tranches S' : sécu-risation fils BT nus de petites sections	225 000 €	190 000 €	173 500 €	16 500 €	177 500 €	35 000 €	142 000 €	0 €	0 €	48 000 €
	Tranche C : aménagement esthétique	828 000 €	700 000 €	639 300 €	60 700 €	451 250 €	128 000 €	361 000 €	0 €	210 000 €	129 000 €
syndical	renforcement et sécurisation hors FACÉ	0 €	0 €	0 €	0 €	/	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	aménagement esthétique A8	710 000 €	600 000 €	547 900 €	52 100 €	/	110 000 €	0 €	240 000 €	270 000 €	90 000 €
	aménagement esthétique hors A8 et FACÉ	0 €	0 €	0 €	0 €	/	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	extension avec PCT (sans R2 dans 2 ans)	1 892 000 €	1 600 000 €	1 461 200 €	138 800 €	/	292 000 €	0 €	640 000 €	197 000 €	763 000 €
	extension hors PCT (avec R2 dans 2 ans)	189 000 €	160 000 €	146 100 €	13 900 €	/	29 000 €	0 €	0 €	20 000 €	140 000 €
Totaux des travaux sur le réseau d'électricité		6 978 000 €	5 900 000 €	5 388 100 €	511 900 €	3 162 500 €	1 078 000 €	2 530 000 €	880 000 €	697 000 €	1 793 000 €
INVESTISSEMENTS SOUS MANDAT : Autres programmes syndicaux :											
S _{EP}	Eclairage public : optimisation	3 075 000 €	2 600 000 €	2 374 400 €	225 600 €	/	0 €	0 €	0 €	1 175 000 €	1 900 000 €
	Eclairage public	1 892 000 €	1 600 000 €	1 461 200 €	138 800 €	/	0 €	0 €	0 €	1 461 000 €	431 000 €
S _{GCT}	Génie civil de communications électroniques	1 005 000 €	850 000 €	776 300 €	73 700 €	/	0 €	0 €	0 €	931 300 €	73 700 €
Totaux des travaux réalisés pour le compte de tiers		5 972 000 €	5 050 000 €	4 611 900 €	438 100 €	/	0 €	0 €	0 €	3 567 300 €	2 404 700 €
TOTAUX GENERAUX		12 950 000 €	10 950 000 €	10 000 000 €	950 000 €	3 162 500 €	1 078 000 €	2 530 000 €	880 000 €	4 264 300 €	4 197 700 €



OB 2015 : les dépenses



Les OB 2015 : les investissements

- ✚ Les OB permettent d'augmenter d'environ 1 280 000 € les travaux d'optimisation d'EP.
- ✚ Suite à une réunion du Bureau avec un représentant du SGAR le 9 septembre dernier, il est proposé au Comité d'envisager une implication du syndicat dans l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques.
- ✚ Des aides d'au moins 60% sont disponibles, le complément de financement nécessaire impliquerait une adaptation des OB exposées.

Les OB 2015 : les investissements

- ✚ Le SGAR a mis en place un groupement d'achats qui devrait être opérationnel en 2015.
- ✚ Pour une soixantaine de bornes prévues par le SREM (schéma régional d'électro-mobilité) sur tout le département, le coût total (bornes posées et raccordées au réseau électrique) peut être - à partir des prix obtenus par le SGAR - estimé à environ 600 000 €HT avec des aides d'au moins 360 000 €

Les OB 2015 : les investissements

- ✚ **Sous réserve que les communes et (ou) les communautés de communes que le SIED 70 prévoit d'interroger, acceptent les implantations prévues et prennent en charge l'exploitation de ces bornes, le SIED 70 pourrait supporter l'investissement tant financier qu'administratif et technique**
- ✚ **Le Bureau syndical a prévu de travailler sur le sujet et des propositions pourront vous être présentées dans le cadre du BP 2015**

**Il est
proposé au
Comité de
débattre sur
ces
orientations**



S.R.E.M.

**Schéma Régional
d'Electro-Mobilité**

QUESTIONS DIVERSES